

Les origines du rexisme *

par Jean-Michel ETIENNE,

Diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

★

1. La jeunesse de Degrelle.

Léon, Joseph, Marie, Ignace Degrelle est né à Bouillon le 15 juin 1906 d'une famille d'origine française. Son père, Edouard Degrelle, brasseur à Solres-le-Château (Nord), s'était expatrié en 1901 après l'expulsion des Jésuites de France, qu'il n'avait pu supporter. Sa mère, née Boever, issue d'une famille de médecins, était, de manière plus lointaine, originaire de la Moselle luxembourgeoise (Grevenmacher). La famille Degrelle, catholique et prolifique, comprenait à chaque génération un nombre important d'ecclésiastiques : « Chez les Degrelle, on est Jésuite de père en fils », disait plaisamment Mgr Heylen, un évêque ami de la famille. Léon Degrelle lui-même eut sept frères et sœurs.

A peine naturalisé belge, Edouard Degrelle se lance dans la politique, dans les rangs du Parti catholique. Il est élu au Conseil provincial du Luxembourg dont il deviendra ensuite député permanent. Propriétaire d'une importante brasserie locale, il est aussi administrateur de quelques sociétés, en particulier d'une société régionale d'électricité.

La jeunesse de Degrelle se déroule sans histoire sur les bords de la Semois. Il a 8 ans lorsque les Allemands envahissent la Belgique. Vu son jeune âge, l'occupation allemande ne le marque guère. En revanche, elle permet à son père de faire de fructueuses affaires, car il est un des seuls brasseurs encore en activité (1).

* Cet article est extrait d'un mémoire présenté à la Fondation nationale des Sciences politiques de Paris, et élaboré sous la direction de M. Jean Touchard, que je remercie ici pour ses précieux conseils. Je remercie également M. Léo Moulin qui a bien voulu orienter mes recherches en Belgique.

(1) Un procès en diffamation sera ouvert après la guerre devant la Cour d'Arlon: il ressort des termes de l'arrêt que, si Edouard Degrelle n'a pas fait preuve d'un patriotisme particulièrement intransigeant en fournissant en bière l'occupant allemand, rien de grave ne peut néanmoins lui être reproché.

En 1921, Degrelle entre au collège Notre Dame de la Paix, à Namur, établissement tenu par les Jésuites. Il y fait des études irrégulières, tantôt brillantes, tantôt médiocres suivant les années. Il découvre un certain nombre d'auteurs, en particulier Péguy et Psichari, auquel il porte une réelle vénération (il restera jusqu'en 1929 en contact avec le père d'Ernest Psichari, qu'il a connu lors d'une cérémonie anniversaire de la mort de l'écrivain).

Dès l'âge de 15 ans, il se met à écrire des poèmes, des articles et collabore à divers journaux et revues de la province. Il entretient, chose assez étonnante pour un garçon de 17 ans, une correspondance avec le Cardinal Mercier, Primat de Belgique, qu'il avait connu dans les circonstances suivantes : un ami de Degrelle, habitant Malines, était gravement malade. Celui-ci eut l'audace d'écrire au Cardinal pour lui demander d'aller porter l'extrême-onction à son ami. Le Cardinal Mercier, touché, se rendit au chevet du malade, puis écrivit à Degrelle, avec qui il resta en contact épistolaire (2). Très curieusement aussi, Degrelle avait été remarqué par le vieux chef socialiste Emile Vandervelde. A la suite d'un article de Degrelle dans la revue *Les cahiers de la Jeunesse catholique*, Vandervelde avait fait reproduire dans *Le Peuple* de larges extraits de cet article en les commentant et en exprimant sa sympathie pour l'auteur (dont il orthographiait mal le nom : Legrelle), tout en regrettant qu'il ne soit pas socialiste. Débuts prometteurs pour ce jeune Degrelle assoiffé de gloire et de pouvoir, dont on rapporte un mot significatif : alors que son père lui demandait, à l'âge de 15 ans, quel métier il voulait exercer, le jeune Léon aurait répondu : « Premier Ministre » (3).

Mais, de son passage au collège de la Paix, c'est le contact avec l'Action française qui marque le plus Degrelle, comme la majorité de la jeunesse catholique belge de l'époque. Léon Daudet l'enchanté, et c'est de toute évidence à son contact qu'il acquiert son style polémique et vigoureux (ayant l'occasion de le voir, quelques années plus tard, il sera profondément déçu par « ce petit bourgeois à la voix de fausset »). C'est surtout avec Maurras qu'il s'initie à la pensée politique. De l'enseignement maurrassien, il retient essentiellement l'anti-parlementarisme et le culte de la monarchie. Degrelle a d'ailleurs souvent affirmé que si Maurras n'était pas parvenu à rétablir la monarchie en France, il l'avait en tout cas sauvée en Belgique...

(2) Anecdote rapportée dans *Le Pays Réel* du 23 janvier 1938.

(3) Réponse d'autant plus piquante, que, dans des circonstances analogues, on prête la même à Paul-Henri Spaak...

En 1924 (il a 18 ans), il quitte le collège, mais reste à Namur pour suivre les cours de la Faculté catholique où il est interne. C'est là qu'éclatera l'affaire Maurras. *Les Cahiers de la Jeunesse catholique* ayant ouvert une enquête sur le thème : « Parmi les écrivains des 25 dernières années, lequel considérez-vous comme votre maître ? », Degrelle répondit aussitôt Maurras. Mais il entreprit également de convaincre ses condisciples et de collecter leurs votes. Finalement sur 443 réponses, Maurras fut désigné comme le « maître » par 174 suffrages contre 123 à Bourget, 81 à Barrès, Bordeaux, Loti et le Cardinal Mercier venant loin derrière (4). D'où un certain nombre de remous dans les milieux catholiques, une campagne de presse de la *Libre Belgique* et un numéro spécial du même journal, de Passelecq, montrant la doctrine maurrassienne comme « radicalement viciée par un antichristianisme irrémédiable ». Toute cette agitation fut, en août 1926, l'occasion de la condamnation de l'Action française par le Cardinal Andrieu, de Bordeaux. A long terme, Degrelle a donc peut-être été un de ceux qui (sans le vouloir) ont contribué à la condamnation de l'Action française. Il est à noter que Degrelle se soumit sans restriction à cette mise à l'index, contrairement à certains groupes de jeunes catholiques belges (cf, le groupe « Vaillant », à Liège).

A la fin de son année scolaire, Degrelle, que ses occupations maurrassiennes ont sans doute trop accaparé, est « recalé ». Il recommence donc encore une année, mais à Louvain cette fois.

Ses deux premières années d'études à Louvain sont fort brillantes (1^{re} et 2^e années de Philosophie et Lettres, 1^{re} année de Philosophie de Saint-Thomas). Ce n'est qu'au moment où il entreprend ses études de Droit et de Sciences politiques qu'il devient moins heureux dans ses examens. Il les passe de manière assez pénible, et, de toute façon, ne parviendra jamais à la licence. C'est de cette série d'échecs qu'est née la légende qui veut faire de Degrelle un illettré et un imbécile, incapable de passer un examen de Droit ! En fait, si ses échecs en Droit sont eux-mêmes indéniables, ils tiennent plus à ses multiples activités extra-universitaires qu'à une prétendue faiblesse intellectuelle.

Degrelle en effet, avant même d'attendre la fin de ses études se lance à corps perdu dans le journalisme. Il s'assure, dès octobre 1927, la direction de l'*Avant-Garde*, le journal des étudiants de Louvain. Il se dévoue corps et âme à cette nouvelle tâche. Très vite, il commu-

(4) Cf Eugen WEBER, « L'Action Française », page 262.

nique au journal un dynamisme inconnu jusqu'alors, et lui fait atteindre des tirages extraordinaires pour ce genre de publication (10.000 exemplaires). Son ami, Jean Carton de Wiart organise les farces, des canulars gigantesques dont Degrelle se fait l'historiographe plein de verve dans l'*Avant-Garde*, qui connaît alors de coquets bénéfices (5). Degrelle développe d'ailleurs une véritable morale du canular, de la farce :

« La farce est une école. On y apprend à être inventif, décidé. Il faut trouver du neuf, risquer une sermonce du Vice-Recteur, une rossée des pandoures, une condamnation du juge de paix. On apprend ainsi à aller à travers tout, à être tendu vers un but avec la volonté résolue de tout culbuter, s'il le faut, pour y parvenir » (6).

Parallèlement à ses activités journalistiques, il est un littérateur très prolifique. C'est un poète, tout d'abord, et il noircit d'innombrables feuillets de vers enflammés dont les meilleurs ont été publiés en 1930 dans un recueil intitulé : « Les tristesses d'hier ». L'un de ces poèmes (« Mon pays me fait mal ») (7), se termine par ce vers qui, avec le recul du temps, prend une certaine saveur :

« J'aime écraser les fruits et piétiner les roses. »

Mais Degrelle est aussi un polémiste et un écrivain. De 1928 à 1930, il fait paraître livres et brochures sur les sujets les plus divers. Le premier de ces livres, « Jeunes plumes et vieilles barbes de Belgique » imprimé tout d'abord à compte d'auteur est ensuite réédité et connaît un succès notable : c'est une présentation amusante des

(5) Le plus célèbre de ces canulars est celui dit de « la barbe ensanglantée ». C'était le titre d'un feuilleton loufoque de l'*Avant-Garde*, bravement signé Alexandre Dumas, petit-fils. Désireux de relancer l'intérêt du public sur cette œuvre impérissable, Degrelle imagina un procès intenté par les héritiers d'Alexandre Dumas. On convint que l'avocat de ces derniers serait Henri Torrès, on fit fabriquer du papier à en-tête portant son nom, domicilié (au hasard), 10, rue de Carpentras. Une assignation en bonne et due forme fut adressée à l'*Avant-Garde* par l'intermédiaire d'un huissier sans méfiance. Puis il fallut trouver un avocat belge qui acceptât de « représenter » M^e Torrès. Ce fut chose faite en la personne de M^e Cleymans, fort heureux de se voir ainsi distingué par son célèbre confrère parisien.

Au jour du procès, tout Louvain était au Palais de Justice, et ce canular s'annonçait grandiose, le juge remettant le jugement à huitaine.

Comme l'affaire risquait cependant de mal tourner, l'*Avant-Garde* révéla la supercherie dans un numéro particulièrement savoureux. Tout le monde eut le bon esprit d'en rire, même les victimes. Henri Torrès envoya aux rédacteurs de l'*Avant-Garde* une lettre fort spirituelle. Quant à l'Etat, il n'y perdait rien car, disait Degrelle, « nous lui avions fait gagner les frais de timbre »!

(6) Léon DEGRELLE, « Les grandes farces de Louvain », p. 11.

(7) R. Brasillach, qui a eu connaissance de ce poème en 1936, s'est consciemment ou non souvenu de son titre dans les « Poèmes de Fresnes ».

« journalistes-étudiants » et de quelques hommes politiques catholiques, promus au rôle de « têtes de Turc ».

En 1928 également, paraît une brochure intitulée « les Flamingants », où Degrelle exprime quelques idées généreuses sur le réveil spirituel de la Flandre et sur la nécessité d'une meilleure compréhension entre les communautés nationales.

En 1930, en dehors des « Tristesses d'hier », il publie coup sur coup trois ouvrages. Le premier, « Furore Teutonico », est une brochure consacrée à « l'affaire de la balustrade de la Bibliothèque de Louvain » : le recteur de l'Université, Mgr Ladeuze, avait été accusé de trop active germanophilie parce qu'il avait refusé que soit inscrite sur la balustrade de la bibliothèque reconstruite l'inscription « furore teutonico diruta, dono americano restituta ». En dehors du caractère esthétiquement douteux de cette inscription qui devait occuper 72 mètres de la façade, en dehors de la pureté discutable du latin employé, ce refus était motivé par le désir de normaliser les relations intellectuelles de l'Université avec l'Allemagne, relations traditionnellement cordiales. Néanmoins, une partie de l'opinion, spécialement les milieux anticléricaux, prétendit imposer, sans succès, cette balustrade slogan. Degrelle dans une brochure de 25 pages, défend le point de vue de la hiérarchie, en stigmatisant les manœuvres anticléricales et en s'indignant de la mollesse et du manque de réactions de la presse catholique.

Le second livre « Les grandes farces de Louvain » est en quelque sorte la suite de « Jeunes plumes et vieilles barbes de Belgique ».

Beaucoup plus intéressant est le troisième : « Les taudis ». Comme son nom l'indique, c'est une enquête sur les taudis, parue d'abord sous forme d'articles dans le quotidien bruxellois *Le XX^e siècle*. Ces articles assez violents, peu tendres pour les propriétaires, sont très remarqués. Le Premier Ministre, Henri Jaspar, adresse à Degrelle une lettre de félicitations, et lorsque les articles sont réunis en livre, le ministre du Travail, Heymans, en écrit la préface.

En effet, dès 1929, le directeur du *XX^e siècle*, l'abbé Norbert Wallez, qui se flatte de découvrir les jeunes talents (8), lui a offert une place appointée de rédacteur, tout en le laissant suffisamment libre pour continuer ses études à Louvain. Encouragé par ces débuts, Degrelle commence une nouvelle série d'articles sur « l'Opera Ferri », à la suite d'un voyage en Italie qui le marque profondément

(8) Degrelle débute au *XX^e Siècle* en même temps qu'Hergé, l'auteur des bandes dessinées de « Tintin ».

en lui révélant à la fois le fascisme et les possibilités de l'Action catholique.

Rentré à Louvain, il continue sa collaboration au *XX^e siècle*. C'est à ce moment que se produit au Mexique l'assassinat du Président Obregon, par un jeune fanatique catholique, Torral. Degrelle écrit aussitôt un article enflammé dans lequel il loue et remercie Dieu d'avoir enfin délivré le Mexique d'un tyran aussi anticlérical. L'article se termine par une véritable provocation au meurtre : « A chaque nouveau Torral, nous nous écrierons de tout notre cœur : bravo » !

C'est un scandale (le premier), et plusieurs journaux de gauche mettent Degrelle au défi d'aller voir sur place ce qui s'y passe. Il se pique au jeu et part pour le Mexique, sous le nom de Paul Nanson, et dans des conditions assez rocambolesques. Il s'embarque à Hambourg et vit au Mexique quelques temps, plus ou moins dans la clandestinité, au milieu des « maquisards » catholiques, les « Cristeros ». La vente de ses articles sur le Mexique à un éditeur américain lui permet, avec de l'argent frais, de remonter vers le Nord et de visiter rapidement les Etats-Unis et le Canada. Finalement, en février 1930, il rentre à Louvain (9).

2. De l'ACJB au « coup de Courtrai » :

a) Léon Degrelle, directeur des éditions Rex :

A son retour du Mexique, Degrelle toujours étudiant, est en fait sans travail (10). Dès 1927, il avait fait la connaissance à Louvain de Mgr Picard, l'Aumonier Général de l'ACJB (Association catholique de la Jeunesse belge). Celui-ci avait remarqué son ardeur, ses facilités, son sens de la propagande. Dès le début de 1929, il l'avait attiré aux *Cahiers de la Jeunesse catholique*, revue de l'ACJB pour les

(9) Le bruit a longtemps couru dans les milieux antirexistes que Degrelle n'avait jamais posé le pied sur le sol mexicain, et que toute cette aventure n'était qu'une entreprise de publicité personnelle. En fait, cette légende est infirmée par le témoignage de la famille de l'ambassadeur de Belgique à Mexico, Charles Romerée de Vichenet. En effet, en vacances sur le littoral, l'ambassadeur, au cours de l'été 1930, avait évoqué à plusieurs reprises la visite que Degrelle lui avait rendu lors de son séjour au Mexique. Il n'en reste pas moins que le voyage de Degrelle s'est effectué dans des conditions beaucoup moins romanesques que celles qu'il rapporte dans son livre (« Mes aventures au Mexique »), et que la clandestinité à laquelle il était tenu au Mexique était toute relative.

(10) Degrelle n'a pas fait son service militaire. Ceci a été, en 1936, l'occasion d'une polémique, car on prétendait qu'il s'était fait réformer en prétextant une insuffisance cardiaque. En fait, il a bénéficié des dispositions de l'article 57 de la loi de 1928 sur la milice et les obligations de service, exonérant du service militaire l'aîné d'une famille nombreuse (il aurait cependant pu refuser le bénéfice de la loi).

universitaires. En octobre 1930, il lui offre la place de directeur appointé des éditions Rex.

Les éditions Rex, fondées à Louvain en 1926, avaient pour but l'édition des brochures de l'Action catholique, mais la firme était restée d'une faible importance. La maison d'édition était placée sous le signe du Christ-Roi (Christus Rex), d'où le nom. De même, l'insigne (« insigne compliqué, vaguement chinois », dira Brasillach) (11), représentant la croix, la couronne et les lettres REX entrelacées, existait déjà avant que Degrelle ne prenne la tête de la maison. Sans être en faillite (comme Degrelle a eu tendance à le proclamer plus tard), la « société coopérative des éditions Rex » mène une vie modeste.

Sitôt entré dans la place, Degrelle décide que « ça va changer ». L'édition des doctes brochures de l'ACJB ne permettant pas d'atteindre des foules suffisamment importantes, Degrelle se lance dans la brochure d'actualité, vendue un franc et répandue à un grand nombre d'exemplaires. À l'occasion de chaque événement intéressant plus ou moins le catholicisme, Degrelle lance dans les délais les plus brefs, une plaquette généralement rédigée par ses soins. Les sujets les plus divers sont abordés. On remarque une brochure contre la crémation, une autre intitulée « Vive le Roi », ainsi qu'une petite histoire des troubles de la « guerre scolaire ».

Le samedi 10 octobre 1931, l'hebdomadaire *Soirées* est lancé par son rédacteur en chef Jean Denis. C'est un magazine édité conjointement par le Secrétariat général d'Action catholique, Rex, le Cinéma catholique, l'agence de voyages Dux et Radio catholique. Très abondamment illustré, présenté sur papier de bonne qualité, il est destiné à renseigner le public catholique sur le cinéma, la radio, les voyages. Un contrat d'édition est passé avec Rex par le groupe propriétaire de *Soirées*. Néanmoins, *Soirées* n'est pas directement sous l'autorité de Degrelle. Ce n'est qu'en avril 1933 que les éditions Rex le rachèteront, tout en laissant Jean Denis à la rédaction.

Soirées, formule nouvelle dans la presse catholique généralement atone de l'époque, bien servi par une propagande menée « tambour battant » par Degrelle lui-même, connaît un succès certain.

Les élections de novembre 1932 marquent pour Rex un moment d'intense activité. En effet, en tant qu'éditeur de l'Action catholique et de diverses collections de livres politiques publiés sous le patronage de la vénérable « Fédération des Associations et Cercles catholiques », la société Rex est chargée d'imprimer une partie du matériel

(11) R. BRASILLACH: « Léon Degrelle et l'avenir de Rex », p. 34.

électoral (tracts, brochures, affiches, etc.) nécessaire au Parti catholique pour mener sa campagne. Pour la première fois, cette opération permet à Degrelle de montrer ses réels talents de propagandiste politique. D'après ses propres déclarations (12), il répand 1.900.000 brochures et 430.000 affiches qu'il a éditées, « vrais chefs-d'œuvre de psychologie simple, de goût et d'art » (13). Mais le rôle de Degrelle et de son équipe a été tout de même plus limité qu'il n'a bien voulu le dire en 1935 et 1936, à une époque où il claironnait partout que, seul, déjà, en 1932, il avait sauvé le Parti catholique d'une défaite certaine.

Mais la propagande électorale n'a nullement détourné Degrelle de son objectif préféré : la création d'une « presse de Rex ». Déjà, en 1930, « Furore Teutonico » exposait ses vues :

« Catholiques, tant que vous n'aurez pas une presse forte et vivante (...), qui accueille tous les talents, qui n'ait peur de personne, qui soit toujours sur la brèche (...), tant que vos journaux ne seront pas des instruments actifs d'Action catholique, en même temps que les plus intéressants, les mieux documentés et les mieux écrits, vous serez le jouet de vos adversaires (14). »

Il profite de la bonne marche des affaires et lance, presque coup sur coup quatre périodiques : *Rex*, *Vlan*, *Foyer*, et *Crois* (*Rex* le 30 septembre 1932, *Vlan* le 4 février 1933, *Foyer* en avril 1933).

Rex (dont le titre est barré de la mention : « pour que les catholiques lisent » !) n'est tout d'abord qu'un supplément mensuel à *Soirées*, simple bulletin de réclame pour les éditions Rex. Puis, peu à peu, il passe des extraits de livres, des critiques, des commentaires. Très favorablement accueilli, il se transforme en un journal littéraire, devenant bimensuel à partir du 1^{er} janvier 1933 (en même temps qu'il cesse d'être un supplément à *Soirées*), puis hebdomadaire à partir du 22 mars 1934, par l'absorption de *Vlan*. Jusqu'en août 1934, le rédacteur en chef en est Amand Gérardin, remplacé quelques temps par Robert de Vroylande.

D'après des déclarations de Degrelle lui-même, *Rex* quatre mois après son lancement, vendait déjà 25.000 exemplaires (15). En décembre 1933, le tirage avait notablement augmenté, passant à 37.500 exem-

(12) *Rex* du 15 janvier 1933, p. 5.

(13) « Degrelle m'a dit », p. 111. Le plus célèbre de ces « chefs d'œuvres de goût » représentait une petite fille priant au pied de son lit, qu'un socialiste sale et dégue-nillé s'appropriait à poignarder dans les dos...

(14) « Furore Teutonico », p. 22.

(15) *Rex* du 15 janvier 1933.

plaires (16). Degrelle se vantait d'ailleurs, à l'époque, de tirer à 80.000 exemplaires.

Mais *Rex*, à ses débuts, était un journal purement littéraire qui ne pouvait satisfaire le goût de Degrelle pour la politique. Aussi avait-il fini par obtenir de Mgr Picard l'autorisation de publier un journal politique : ce fut *Vlan*, au titre prometteur. Bimensuel, il paraît en alternance avec *Rex*, un samedi sur deux. Il devient hebdomadaire à partir du 8 février 1934. *Vlan* change souvent de rédacteur en chef : c'est en principe Hubert d'Ydewalle, mais il y a des intermèdes Robert de Vroylande, Camille Jordan ou Raphaël Sindic. De toute façon, Degrelle exerce personnellement un contrôle assez strict sur *Vlan*. Les tirages ne seront jamais très importants, toujours très inférieurs à *Rex*. Après quelques semaines de parution, *Vlan* tire à 5.000 exemplaires, dont 900 de bouillon (17). En décembre 1933, *Vlan* tire à 9.000 exemplaires (18). Dans le numéro de *Rex* annonçant la parution du premier exemplaire de *Vlan*, Degrelle présente ses objectifs :

« Notre journal politique va y aller carrément. Nous n'avons pas non plus l'envie de tout critiquer. Nous dirons simplement la vérité, nous suivrons au jour le jour les événements et les hommes. Nous le ferons avec indépendance et aussi avec bonne humeur. Nous servirons le Parti catholique de toutes nos forces, en le critiquant ou en l'encourageant, en attendant de le conquérir (19). »

Et, effectivement, si les débuts sont très modérés, Degrelle n'en dévoile pas moins ses desseins politiques. Dès le premier numéro, il lance une grande « enquête sur le Parti catholique ». Les résultats paraissent le 29 avril 1933, après dépouillement des lettres de lecteurs. Ils sont très significatifs (même et surtout dans la mesure où ils ont été dûment revus et corrigés par Degrelle). Quatre grands reproches se dégagent :

a) Désorganisation du Parti : « l'organisation du Parti est vieillotte, rouillée, poussiéreuse ».

b) Inaction : « l'action est piètre parce que :

— on n'a pas de matériel à la hauteur ;

— on n'a pas d'hommes à la hauteur : tant que le Parti catholique n'aura pas pris, avec des traitements fixes de 3 ou 4.000 francs

(16) D'après *Judex* du 9 avril 1936, p. 26: fac-similé d'une épreuve corrigée avec notes de la main de Degrelle. Même chiffre dans F. BAUDHUIN, « Histoire économique de la Belgique », qui utilise sans doute la même source.

(17) Robert de VROYLANDE, « Quand *Rex* était petit », p. 111.

(18) Même source que note (16).

(19) *Rex* du 15 janvier 1933, page 5.

minimum les meilleurs tribuns et les meilleurs techniciens du pays, son action sera enrayée ».

c) Indiscipline : « on ne se plie pas à l'indispensable discipline, mâle et précise ».

d) La stérilité des chefs : « partout on réclame à la fois un chef énergique et un tacticien (...). D'abord, nous n'avons pas un chef, mais des chefs, une pluie de chefs (...). Mais ils n'ont pas cette trempe, cette force, ce sens de l'action, ce courage devant l'obstacle, cette volonté draconienne de tous les jours, sans lesquelles il n'y a jamais de conducteurs d'hommes ».

Degrelle met ensuite en évidence les réformes qui s'imposent au vu de cette enquête : « le Parti catholique doit s'il ne veut pas mourir » :

1. Avoir une organisation financière : « une caisse de combat toujours florissante qui permette de payer des campagnes de propagande et des hommes ».

2. Avoir des techniciens : « la propagande est une science et pas une improvisation ».

3. Avoir des tribuns, « choisis parmi l'élite du Barreau, honorablement payés, respectés (...), à l'affût de toutes les occasions de meeting ».

4. Avoir un chef : « il en faut un partout ».

« Evidemment, nous ne nous faisons pas d'illusions sur ces réformes (...). Inutile de hurler, de s'indigner, d'en venir à des luttes intestines et stériles. Rassemblons plutôt à côté du Parti les forces les plus ardentes et les plus modernes du pays. Etendons sur lui le réseau de nos permanences, de nos brochures, de nos journaux de Rex atteignant déjà maintenant 250.000 à 300.000 personnes (*sic*). Equipons nos hommes. Ayons ce matériel indispensable. Au lieu de combattre le Parti catholique, servons le, changeons le, prenons le : pour le sauver. »

Cet appel non dissimulé, quoique timide, à la constitution d'un mouvement parallèle au Parti catholique, « pour le sauver », Degrelle le renouvelle pratiquement dans tous les numéros. Il tente de développer chez ses lecteurs une mentalité de « rexiste », en les faisant participer à la vie de Rex :

« Il y a cinq ans, Rex n'était rien. Aujourd'hui, Rex est une usine apostolique, avec des collections de volumes en tous genres, d'innombrables brochures de combat, un journal littéraire, *Rex*, un journal politique, *Vlan*, le 9 mars, un journal populaire, *Foyer*, et enfin

le grand magazine *Soirées* et son supplément, *la semaine à la TSF*, dont la reprise par nous est une chose réglée virtuellement. Après bien des efforts, nos cadres sont au point : dans le grand immeuble que nous occupons, près de quarante permanents travaillent avec précision et avec enthousiasme, tandis que, dans le pays, nos équipes de propagande, dirigées par une vingtaine de chefs de districts responsables, visitent méthodiquement toutes les localités.

(...) Rex est avant tout un mouvement, un organisme de combat. Nous voulons, en quelques années, conquérir bastion par bastion, muraille par muraille, toutes les forteresses du pays (...). Parce que nous avons un idéal et qu'on voit que nous serons un jour les maîtres, nous rencontrons des ennemis. D'abord, naturellement, des catholiques. Ceux là peuvent être certains qu'ils jouiront toujours, en nous attaquant, de l'immunité la plus complète. Jamais, nous ne riposterons ni ne nous vengerons. C'est décidé. Nous préférons subir l'injustice, l'hypocrisie, le fiel, plutôt que de tolérer les luttes fratricides (20). »

Ces déclarations apaisantes vis-à-vis des catholiques permettent à l'ACJB de couvrir les agissements de Degrelle, les critiques politiques auxquelles il se livre restant internes au sein du mouvement catholique.

La troisième publication rexiste, lancée en Avril 1933 (21) s'intitule *Foyer*. Le très jeune Guido Eeckels est chargé de présider à ses destinées. Suivant les termes mêmes du premier numéro, *Foyer* est un « magazine de la famille » qui se propose modestement d'embrasser « toute la vie récréative ». La rédaction assez fantaisiste, les étonnants romans publiés par ce périodique le firent lentement, mais sûrement péricliter, non sans qu'il en coûte d'ailleurs une fortune aux éditions Rex, chargées de « boucher les trous ».

Rex, *Vlan* ou *Foyer* ne faisant pas la part très belle à l'action apostolique, qui était en principe une des activités essentielles de Rex, Degrelle lança pour se rattraper un hebdomadaire intitulé *Crois* et dirigé par Roger Saussus. Là, ce fut une franche faillite, et ce pieux hebdomadaire, qui paraissait en réalité toutes les trois semaines ne fit aux éditions Rex qu'une carrière extrêmement brève (tirage en décembre 1933 : 4.000 exemplaires) (22).

Toute cette vaste presse nécessitait un grand nombre d'articles. Malgré leur fécondité et leur bonne volonté, ni Degrelle, ni ses collaborateurs ne pouvaient tous les écrire. Cela aurait d'ailleurs manqué de diversité. Aussi fallait-il faire appel à des écrivains extérieurs à

(20) *Rex* du 25 février 1933.

(21) Et non le 9 mars, comme il l'affirme plus haut.

(22) Source: voir note 16.

Rex. Or, ce qui frappe quand on feuillette une collection de cette époque, c'est ce que Degrelle appelle « les signatures » : Mauriac (presque dans tous les numéros), Maeterlinck, Maurois, Panaït Istrati, Pierre Nothomb, etc... En fait, partant du principe qu'au bout de cinq ans, personne ne se souvient plus d'un article déjà paru, Degrelle se contente de reprendre de vieux articles, de les découper, de les remettre au goût du jour, et... de les payer au tarif des textes déjà parus. On peut affirmer sans grand risque de se tromper que l'essentiel de l'œuvre journalistique de Mauriac a été publié au moins une fois dans *Rex* ou un de ses succédanés. En avril 1933, en effet, Mauriac avait envoyé une lettre à la rédaction de *Rex*, à la suite d'un article consacré à son œuvre (23). Cette lettre, très cordiale, avait enthousiasmé Degrelle, qui, ne se tenant plus de joie, avait publié dans chaque numéro les œuvres de Mauriac découpées en morceaux, jusqu'à ce que celui-ci écrive une seconde fois pour interdire désormais de reproduire quoi que ce soit (24).

En dehors du travail journalistique proprement dit, Radio-catholique avait accordé à Degrelle une « chronique du mouvement littéraire », qu'il faisait chaque semaine, sur les ondes. Mais cette chronique ne dura guère à partir du moment où l'on s'aperçut que les seuls livres dont il parlait étaient en général ceux qu'il éditait...

Sur le plan financier, « l'usine apostolique » connaissait un déficit léger, mais persistant, amenant peu à peu le Secrétariat général d'Action catholique à se séparer de cette firme. Or, Degrelle proposait précisément de la racheter. Grâce à des interventions familiales, il parvint à réunir les fonds nécessaires, et, le 31 juillet 1933, il devint propriétaire des éditions Rex par un contrat en bonne et due forme, celles-ci restant d'ailleurs la maison d'édition de l'Action catholique. D'autre part, une partie de l'immeuble de l'ACJB, 48, rue Vital Decoster, à Louvain, fut louée à bail aux éditions Rex.

b) Léon Degrelle, propriétaire des éditions Rex :

Les huit mois qui vont d'août 1933 à mai 1934, date de l'expulsion de Rex de l'immeuble de l'ACJB sont particulièrement décisifs, car ils vont marquer toute l'orientation future du mouvement. Degrelle, propriétaire de Rex et pratiquement libre d'agir à sa guise, va-t-il rester docile aux directives de l'ACJB et de Mgr Picard, ou va-t-il chercher au contraire à s'émanciper complètement de leur tutelle ?

(23) « Message à Rex », par François MAURIAC (in *Rex* du 22 avril 1933).

(24) Cf. R. de VROYLANDE, « Quand Rex était petit », p. 119.

Pendant cette courte période, l'activité de Rex est débordante tant sur le plan de l'édition proprement dite que sur celui de la politique.

— Un certain nombre de grandes collections sont lancées, ou connaissent un regain d'activité. C'est tout d'abord la « Collection nationale de Rex » : Degrelle imagine de publier de bons romans « à la portée de toutes les bourses » (4,50 F), pour toucher le gros public. Il inaugure également le système des abonnements, qui, pour une somme assez faible, doivent permettre de recevoir une série de quatre ou cinq volumes paraissant en principe à intervalles réguliers. Cette collection démarre assez bien et a jusqu'à une dizaine de milliers d'abonnés (25). Mais, administrée en dépit du bon sens, elle décline très vite après ces brefs succès. D'autres collections, « les Rois » (« splendide série de volumes pour l'élite ») (26), « la Foi Vivante » connaissent des fortunes diverses. La société Rex édite également des livres politiques sous le patronage du Parti catholique : les livres de Paul Crokaert (« La réforme de l'Etat », « Le mur d'argent »), de Louis de Lichtervelde (« La structure de l'Etat belge ») ou de Pierre Nothomb.

Parallèlement, Degrelle tente une extension à l'étranger. Certains livres portent la marque d'éditeur suivante : « éditions Rex, Louvain, Paris, Milan » (c'est le cas de « Mes aventures au Mexique », 1933), ou même « éditions Rex, Louvain, Paris, Rome, Züg (Suisse) ». En fait, l'internationalisation des éditions Rex est assez formelle. Si Degrelle a effectivement un dépositaire à Paris (la librairie Giraudon), les accords passés en Italie et à Züg (Suisse) sont beaucoup plus brumeux ! En réalité, le lancement d'un journal en France est une des ambitions de Degrelle, et c'est là l'origine de la mémorable aventure de *Rex-Français*. Une société est créée à Lille par des Français, le patronage de Mauriac (encore lui) est obtenu, le journal est rédigé et imprimé en Belgique et 80.000 exemplaires sont envoyés inonder de saine littérature le pays Outre-Lys. Hélas ! Il n'y avait que 23 abonnés... Ce qui expliqua le triste retour au pays natal de plus de 75.000 numéros invendus et marqua un coup d'arrêt (momentané d'ailleurs) aux tentatives rexistes d'expansion littéraire à l'étranger.

Mais c'est à ce moment que se produisit en Belgique l'apparition de la Vierge à Beauraing. Rex édita aussitôt deux brochures d'un certain docteur Maistriaux, intitulées « Que se passe-t-il à Beauraing ? » et « Les dernières apparitions de Beauraing ». Ces brochures

(25) Cf. R. de VROYLANDE, « Quand Rex était petit », pp. 49-50.

(26) *Rex* du 15 janvier 1933.

connurent un fantastique succès et furent vendues à des dizaines de milliers d'exemplaires. Devant ce raz de marée, Degrelle alla en France proposer ses brochures à Hachette, qui en vendit également un nombre considérable (27). Puis, peu de temps après, de nouvelles apparitions se produisirent à Banneux, dans les Ardennes. Ce qui nécessita une nouvelle brochure signée Amand Gérardin et intitulée « Banneux, page d'Évangile ». Comme les autres, cette brochure fut pour Rex l'occasion de tirages exceptionnels. Puis, quelque temps plus tard, troisième apparition, en Flandre cette fois, à Onkerzele. Degrelle eut encore le temps d'éditer une brochure, mais les autorités ecclésiastiques, inquiètes devant cette prolifération d'apparitions, décidèrent d'y mettre le holà et tarirent ainsi cette intéressante source de revenus.

— L'élément capital de cette période est l'orientation de plus en plus politique prise par *Vlan*. Le ton de Degrelle devient plus violent à chaque numéro. Or, l'Action catholique n'avait autorisé la parution de *Vlan* sous son patronage que dans la mesure où il contenait seulement l'exposé de la doctrine chrétienne dans le domaine politique, mais pas d'action politique au sens strict du mot. Il est bien évident que Degrelle ne pouvait se contenter de faire ainsi de la politique désincarnée, et ses attaques, d'abord dirigées contre les socialistes et les franc-maçons, avaient fini par prendre pour cibles certaines personnalités catholiques elles-mêmes. Dès décembre 1933, le Secrétariat général d'Action catholique et le Secrétariat général d'ACJB avaient mis Degrelle en demeure :

- a) de faire disparaître *Vlan* ;
- b) de choisir entre le patronage du Secrétariat d'Action catholique et la politique ;
- c) de présenter un budget en équilibre (28).

Cet ultimatum étant resté sans réponse, c'est le numéro de *Vlan* du 21 janvier 1934 qui fait éclater le conflit (29). En effet, Degrelle, cette fois-ci, s'attaque à Helbig de Balzac, vice-président de l'ACJB et président de la JIC. Désormais, c'en est trop, et, fin janvier 1934, le Secrétariat général d'Action catholique et celui de l'ACJB rendent publique

(27) R. de Vroylande prétend que ce fut, cette année-là, la meilleure vente de Hachette, avec... « l'amant de Lady Chatterley »!

(28) L'ACJB continuait à supporter le déficit de certains journaux de Rex.

(29) Cf le « Bulletin des Dirigeants de la Ligue des Travailleurs chrétiens » (novembre 1935).

par une déclaration à la presse leur décision de se désolidariser de Rex, devenu un mouvement politique. Mgr Picard, Pierre Nothomb, d'autres encore, démissionnent du Conseil d'Administration des éditions Rex.

Degrelle ne semble pas avoir fait de démarche particulièrement pressante pour éviter cette rupture. Cela s'explique assez bien, car elle n'est en rien un désaveu. C'est simplement la constatation de l'incompatibilité entre l'Action catholique et l'action politique. C'est la raison essentielle de la rupture, qui n'implique pas une condamnation des buts mêmes de Rex. Les liens entre Degrelle et différentes personnalités catholiques restent aussi étroits que par le passé : Mgr Picard reçoit l'imprimatur pour faire publier, en juillet 1934, un livre politique aux éditions Rex (30). Aussi Degrelle reste-t-il relativement indifférent à cette séparation, qu'il présente d'ailleurs dans ses journaux comme étant due à sa propre initiative, soucieux qu'il est de ne pas créer d'équivoque.

Les éditions Rex restent d'ailleurs locataires de l'immeuble de l'ACJB pendant quatre mois. Finalement, Degrelle ne pouvant payer son loyer, est expulsé de la rue Vital Decoster en mai 1934.

c) De l'expulsion de l'ACJB au « coup de Courtrai » :

Expulsé du local de l'ACJB, Degrelle ne quitte pourtant pas Louvain, et s'installe rue de Bruxelles, dans un lieu fort modeste. Les affaires, sur le plan financier sont en effet déplorables. Le retrait du patronage de l'ACJB n'a pas facilité la vente des livres et journaux rexistes. Or, ces journaux, *Rex* excepté, coûtent sensiblement plus qu'ils ne rapportent. Les imprimeurs, qui ne sont plus payés, menacent d'interrompre leurs livraisons. Degrelle a du reste depuis longtemps abandonné les imprimeries Ceuterick, de Louvain, pour celles des Prémontrés d'Averbode, en Campine. Des coupes sombres se sont imposées dans la gamme des journaux rexistes : *Foyer* a été supprimé, *Crois* a été repris, sous une autre forme, par les Prémontrés eux-mêmes. Mais l'opération la plus importante est la fusion entre *Rex* et *Vlan*, Degrelle ne voulant supprimer ni l'un ni l'autre. Les modalités de cette fusion, faite dès le 22 mars 1934, ne manquent pas d'une certaine saveur : *Rex*, comme *Vlan*, avait 16 pages. Désormais, le nouveau journal en a 24. Il porte le titre REX, rouge, en page 1, et le titre VLAN, bleu, en page 24.

On expliqua le plus sérieusement du monde aux abonnés de *Rex*

(30) Mgr Louis PICARD: « La doctrine catholique de l'Etat ».

qu'on leur donnait gratuitement *Vlan* en supplément, et inversement pour les abonnés de *Vlan*. Le plus cocasse fut que personne ne s'aperçut de la supercherie, et que tous les abonnés furent enchantés.

Cependant, ces suppressions de journaux ne pouvaient suffire. Tous les créanciers commençaient à s'agiter, en particulier les Prémontrés d'Averbode qui réclamaient le paiement d'une énorme créance d'un million de francs belges. La « société coopérative des éditions Rex » était virtuellement au bord de la faillite. Degrelle décida de lancer une souscription et ouvrit un « Fonds de Combat » aux comptes chèques postaux :

« Pour sauver Rex, envoyez un chèque, petit ou gros, tout ce que vous pourrez donner au fonds de combat Léon Degrelle. Il nous faut encore trouver 150.000 francs (31). »

En fait, c'est beaucoup plus qu'il fallait trouver. Malgré l'affluence de dons, assez généreux, semble-t-il, il fallut vers juillet 1934 en venir à une solution beaucoup plus radicale, après que Degrelle ait tenté sans succès de placer dans le public un emprunt obligataire.

La situation était la suivante : la société Rex avait un passif d'environ 1.500.000 FB, et un actif représentant à peu près le tiers du passif. Les négociations furent laborieuses. Très bien conseillé par son avocat, M^e Dubois-Clavier (qui le défendra plus tard dans de nombreux procès), Degrelle proposa une solution : on réunit les divers créanciers et on leur offrit de régler immédiatement au comptant 40 % de leur créance (ce qui, de toute façon, valait mieux pour eux que de voir Rex tomber en faillite). Par ailleurs, on reconstituait une firme baptisée « la nouvelle Société la Presse de Rex », qui reprenait l'actif de l'ancienne société pour le montant considérablement surévalué de 1.100.000 FB. Toute cette opération n'avait été possible que grâce aux Prémontrés d'Averbode, qui avaient accepté que les 40 % du million qui leur était dû fussent payés non en argent liquide, mais en actions de la nouvelle société.

C'est à partir de ce moment que commence la « dictature des comptables » : les Prémontrés, entrés en force au Conseil d'Administration, imposent une gestion équilibrée et prudente à Degrelle. Ils parviennent, grâce aux bénéfices de *Rex*, à remettre sur pieds la « nouvelle Société la Presse de Rex ». Mais le Directeur-Général (32) n'en est plus le maître absolu, ce qui explique dans une certaine mesure les grandes proclamations d'obéissance qu'il renouvelle constamment aux autorités catholiques.

(31) *Rex* du 1^{er} juin 1934.

(32) Degrelle a toujours écrit « Directeur-Général » avec un trait d'union!

Dès 1933, Degrelle a commencé à organiser des réunions, à parler devant des groupes de jeunes lecteurs. Les débuts sont modestes, devant de petits auditoires de province :

« Dimanche dernier, à Luignes-lez-Mouscron, Léon Degrelle, directeur de Rex, a parlé de notre mouvement. Deux cents jeunes gens étaient venus le recevoir à la gare de Mouscron. Ce fut une magnifique journée (33). »

En février 1934, il s'attaque à Bruxelles, et organise une réunion à la salle de la Madeleine sur le thème : « Un plan de redressement national ». Suivant ses propres estimations, il réunit environ 1.000 personnes (34).

Ces différentes manifestations semblant connaître le succès, Degrelle décide de frapper un grand coup en organisant à Charleroi, pour le 21 octobre 1934 un « Congrès de presse des jeunes catholiques ». En fait, il ne savait sous quelle appellation réunir ce « congrès », qui trouvera plutôt son étiquette exacte sous le terme de « Banquet des 5.000 », puis devant le succès escompté, « Banquet des 7.000 ».

Dès septembre, de grands placards dans *Rex* et dans *Soirées* invitent les rexistes à participer en foule à cette manifestation. Les détails donnés à l'avance par Degrelle sont alléchants et pittoresques :

« L'ORGANISATION DE CE BANQUET A LA GARGANTUA réclame 10.000 assiettes ! Qu'il nous faut acheter, car personne en Belgique ne dispose de 10.000 assiettes, 5.000 verres, 2 kilomètres de tables, 10.000 tranches de jambons, 7.500 litres de bière (35), 30.000 toffées, 75.000 abricots. UN ORCHESTRE RENFORCE DE PICK-UP GEANTS mettra l'immense foule des convives en gaieté. Des centaines de drapeaux décoreront la salle de banquet de 5.000 mètres de superficie. CE SERA UNE REUNION FABULEUSE (36). »

Le programme de cette journée « fabuleuse » est réglé à la minute :

« Les trains » (spéciaux, bien sûr) « entreront en gare de Charleroi de cinq en cinq minutes. Nos amis sortiront AVEC DISCIPLINE par rang de six et s'aligneront sur la place aux emplacements qui leur seront désignés. Un orchestre soutiendra le moral pendant que nos 5.000 amis et amies sortiront de la gare. En un ordre impeccable, tous monteront à la messe de 11 heures. Des musiques rythmeront la marche. Des camions radios se mettront aussi de la partie. Enfin, nous

(33) *Van* du 13 mai 1933.

(34) *Van* du 8 février 1934.

(35) A raison d'un litre et demi par personne, l'ambiance ne risque pas de tomber.

(36) Placard sur toute une page de *Rex* du 21 septembre 1934.

aurons avec nous les fameux PELISSIERS de Binche, la plus célèbre fanfare du pays, qui compte quatre-vingt-dix exécutants.

(...) L'ordre le plus énergique sera assuré par 500 commissaires rexistes responsables chacun de dix congressistes. Même répartition à table. UN HOMME DE CONFIANCE sera placé TOUS LES DIX SIEGES et aura la charge de la tenue, du service et de l'enthousiasme (*sic*).

(...) Le banquet sera extrêmement pittoresque. Jass (*sic*), musiques entraînantes alterneront avec les discours enflammés, courts et ordonnés. Vers 4 heures et demie, Léon Degrelle monté sur une tribune de plusieurs mètres de hauteur, au milieu des drapeaux éclatants, haranguera l'immense foule à la lueur des phares (37). »

On voit ainsi apparaître le but véritable de ce « Banquet des 5.000 » : fournir à Degrelle une remarquable occasion de publicité personnelle, le faire apparaître comme le chef de la jeunesse catholique belge. Hélas, les 10.000 assiettes (devenues 14.000 par l'afflux des amateurs) vont soudain s'écrouler : au début d'octobre, Mgr Rasneur, évêque de Tournai, fait savoir sans l'interdire formellement, qu'il trouve cette initiative inopportune, et n'autorise pas la messe prévue à 11 heures. Par une décision d'une grande habileté, Degrelle décide de tout supprimer et fait paraître dans les numéros de *Rex* et de *Soirées* du 5 octobre 1934 l'article suivant, sous le titre : « Au service de l'Eglise » :

« Un rexiste est un soldat, avec tout le courage et toute la discipline que ce mot contient ; un désir d'un évêque est pour lui un ordre.

(...) Nous sommes ici-bas pour servir le catholicisme. Pour servir utilement, il faut obéir.

(...) Nous sommes heureux, en agissant ainsi, de montrer à nos évêques notre fidélité, notre soumission et notre zèle. Ils peuvent tout nous demander. Nous leur donnerons tout. Toujours. Tout de suite (...).

Pour le Christ ! Avec le Pape !
Avec nos évêques ! Rex vaincra !

Léon Degrelle
Directeur-Général de Rex. »

Dans les milieux catholiques qui craignaient un éclat de Degrelle, l'émotion est intense. La brebis égarée a regagné le troupeau. D'autant plus que Degrelle, pour qui les « relations publiques » n'ont pas

(37) *Soirées* du 28 septembre 1934.

de secret, a claironné partout sa décision. L'évêque de Liège, Mgr Kerkhofs, en est bouleversé :

« Votre lettre m'a donné une joie profonde, et l'article qui l'accompagne dépasse toutes mes espérances.

Je ne sais ce qu'en penseront les hommes, mais je suis convaincu qu'aux yeux du Bon Dieu, cet acte de soumission à la fois humble et publique, totale au point d'aller au-delà de la lettre de l'ordre et joyeuse au point de remercier l'autorité et de reconnaître sous l'apparente rigueur la réelle bienveillance, est incomparablement plus grand et plus éclatant que n'eût été aux yeux du monde l'extraordinaire manifestation qu'il supprime. Et, après tout c'est le jugement de Dieu seul qui compte (38). »

Immédiatement après cet épisode, Degrelle se lance dans une entreprise qui va, en novembre 1934, consacrer sa popularité dans les milieux catholiques belges. Un prêtre défroqué, l'abbé Moreau, expulsé du clergé à la suite d'une affaire de mœurs, avait accepté de donner un cycle de 80 conférences et meetings dans différents cercles de libre pensée et dans les « maisons du Peuple » socialistes. Degrelle décida d'aller porter la contradiction dans ces réunions, et il le fit. Pendant les deux mois de novembre et décembre 1934, c'est à l'ex-abbé Moreau que sont consacrées les premières pages de *Rex*, c'est lui qui alimente l'essentiel de l'activité rexiste. Dès qu'une conférence est annoncée, Degrelle s'y rend et dénonce l'abbé, « visqueux profiteur », « fripouille qui a trahi tout le monde, son Dieu aussi bien que la femme qu'il avait séduite, qui a mené une vie abominable d'hypocrisie et de débordements sexuels » (39). Assez rapidement, Degrelle finit par empêcher la tenue de ces réunions, qui tournent très souvent à son avantage. Cette chasse à l'homme (d'ailleurs dangereuse : il fut à plusieurs reprises matraqué au cours de meetings orageux) lui valut une considérable notoriété, et l'effondrement de l'abbé Moreau apparut comme une victoire exclusive de *Rex* (alors que Degrelle n'était pas le seul à porter la contradiction dans ces réunions). Ce fut pour le mouvement un remarquable terrain de propagande : seul, *Rex*, enfant prodige, mais fidèle du catholicisme, défend l'Eglise contre ceux qui l'insultent, alors que le Parti catholique laisse faire et se terre peureusement ! Excellente raison pour dénoncer la passivité et la pusillanimité des « vieux bonzes du Parti catholique ».

Devant le caractère de plus en plus nettement politique de *Rex*,

(38) Lettre de Mgr Kerkhofs à L. Degrelle, du 10 octobre 1934, in *Soirées* du 12 octobre 1934.

(39) *Rex* du 30 novembre 1934.

les dirigeants de l'Action catholique s'inquiètent. Dans une lettre adressée le 13 mars 1935 au Cardinal Van Roey, Mgr Picard expose la situation :

« Pour certains, *Rex* est plus que l'Action catholique, *Rex* remplacera l'Action catholique avant peu de temps. Même de nombreux prêtres (des centaines), sont dans cette mentalité (...). Le fond de l'affaire est de savoir si, oui ou non, *Rex* est mandaté par l'autorité religieuse.

M. Degrelle veut disposer d'une puissance d'opinion. Son ambition la plus immédiate est de créer un quotidien. Quand il disposera de cette puissance, personne au monde ne peut savoir à quoi il l'emploiera. Lui-même n'en sait rien. Une chose est certaine, c'est qu'il a une ambition immense et qu'il rêve de gouverner son pays, comme il dit. Impulsif comme il est, dans un moment de trouble social, il est capable des pires imprudences.

Malgré son talent et sa générosité foncière qu'il harmonise étonnamment avec son ambition, je ne souhaite pas pour ma part qu'il devienne très puissant. Ce serait un risque redoutable (...).

En tout cas, il me paraît d'une évidence absolue que ce risque ne peut être couru officiellement par l'autorité ecclésiastique. A supposer que ces inquiétudes soient exagérées, il n'est sûrement pas exagéré de laisser à *Rex* la responsabilité de ses procédés et de ses campagnes. Qu'il prenne courageusement ses responsabilités. Qu'il se considère et soit considéré comme les journaux catholiques. Personne n'attribue à l'Eglise ou à l'Action catholique des campagnes de la *Libre Belgique* ou du *XX^e siècle*, du *Rappel* ou du *Pays wallon* (40). »

Cette lettre (publiée en 1959) n'est pas à proprement parler une condamnation de *Rex*. Bien au contraire, placer *Rex* sur le même plan que la *Libre Belgique* c'est assurément lui faire une grande confiance, et apporter ainsi une consécration quasi officielle au mouvement. Mgr Picard ne réproouve pas tant l'activité de *Rex* que la relative confusion entre cette activité et l'Action catholique. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il conclut sa lettre.

Degrelle, quelques jours plus tard, est prié de se rendre à Malines. Là, on lui enjoint de déclarer que le rexisme n'est pas l'Action catholique, qu'il ne peut le remplacer, et qu'il faut que les catholiques rentrent dans les organisations dépendant de la hiérarchie. Effectivement, des textes de cette nature paraissent peu après dans *Rex*. Pendant ce temps, Degrelle poursuit ses réunions, qui prennent de

(40) Giovanni HOYOIS: « Mgr Picard et Léon Degrelle » in *Revue Générale Belge*, novembre 1959, pp. 87-88.

plus en plus l'allure de meetings. A la fin du mois de mars, à Liège, il réunit 5.000 auditeurs.

Il décide alors de se lancer à l'assaut de la capitale. Les bureaux de *Rex* sont transférés à Bruxelles, 221, rue Royale.

A Namur, le 21 avril 1935, il organise un meeting avec le R.P. Laffineur sur le thème « Catholiques, réveillez-vous ! ».

A Bruxelles, il loue pour le 1^{er} mai le Cirque royal (4.000 places) et annonce un meeting avec Pierre Nothomb et le R.P. Laffineur sur le sujet « Le salut du peuple », sous la présidence de Paul Crokaert. Cette première grande manifestation bruxelloise de Degrelle est un plein succès et les 4.000 places du Cirque royal sont louées (il est vraisemblable que les gens sont venus autant pour Nothomb ou Crokaert que pour Degrelle).

Mais les rapports avec les autorités ecclésiastiques se détériorent de plus en plus, du fait des positions hétérodoxes de *Rex*. Degrelle, dans ses journaux, dans ses meetings, dénonce non seulement le Parti catholique, mais encore ses chefs, et ce, en des termes qui sont peu goûtés.

Il a depuis longtemps abandonné tout espoir de conquérir le Parti catholique de l'intérieur, et le « coup de Courtrai » va montrer qu'il est désormais résolu à l'abattre.

Le 2 novembre 1935, jour des Trépassés (symbole évident, disaient les rexistes) devait se tenir à Courtrai le congrès annuel de la « Fédération des Associations et Cercles catholiques », sous la présidence de Paul Segers, depuis quelques temps cible préférée des attaques de Degrelle.

En grand secret, celui-ci rassemble trois cents jeunes rexistes, dont un certain nombre de chômeurs (41), et leur fait prendre place discrètement dans la salle du congrès, dont ils bloquent les issues. Ainsi maître de la salle, Degrelle demande la parole, l'obtient après quelques tentatives dilatoires du Président, et entame devant l'assistance ébahie un réquisitoire d'une extraordinaire violence contre le Parti catholique et ses représentants présents. Le sénateur Philip, qui essayait d'interrompre ce flot d'invectives est rabroué d'un tonitruant : « taisez-vous, excrément vivant » ! Pendant une heure, Degrelle continuera sur ce ton, devant les politiciens catholiques incapables de quitter la salle, toutes les portes étant bloquées par des groupes de rexistes hilares.

(41) La participation de chômeurs au « coup de Courtrai » est une affirmation constante chez les rexistes. En fait, y avait-il des chômeurs dans le mouvement en 1935 ? C'est relativement peu probable.

Malgré les tentatives d'étouffement de la presse catholique, ce fut évidemment un énorme scandale. Mais, dans l'ensemble, la presse des autres partis et l'opinion publique trouvèrent plutôt réjouissant l'exploit de ce jeune iconoclaste, et la réaction à ce « coup de Courtrai » fut assez favorable.

Il est certain que cet épisode ne pouvait améliorer les relations de Rex et de l'Eglise. Aussi n'est-il pas particulièrement téméraire d'y voir une des causes du décret épiscopal du 20 novembre 1935 pris par le Cardinal Van Roey, qui condamne le mouvement rexiste sans équivoque, quoique de manière modérée :

« Considérant que *Rex* est devenu un groupement purement politique ; considérant que ce groupement poursuit son but par des procédés qui ne peuvent se justifier ; considérant enfin qu'il déploie son activité en dehors des cadres du Parti catholique et en méconnaissant toute discipline, nous ordonnons ce qui suit :

1. Il est interdit aux prêtres et religieux d'assister à des meetings ou à toutes autres assemblées rexistes et de collaborer aux journaux rexistes.

2. Nous demandons que le journal *Rex* ne soit pas vendu aux portes des églises. Nous prions MM. les curés et les recteurs d'Eglises de veiller autant que possible à ce que cette mesure soit observée.

3. Les supérieurs des établissements d'enseignement de jeunes gens et de jeunes filles, emploieront tous les moyens nécessaires pour que leurs élèves restent étrangers à l'agitation rexiste. »

Le « coup de Courtrai » et le blâme épiscopal qui en résulte, marquent la fin d'une période du rexisme. Jusque là en effet, il apparaissait comme une dissidence parmi d'autres du Parti catholique, ou, tout au moins, comme un mouvement parallèle. C'était d'ailleurs l'analyse couramment faite dans les milieux politiques de gauche, où le caractère essentiel du mouvement semblait être non le philofascisme, mais le cléricalisme.

Avec le « coup de Courtrai », l'équivoque se lève instantanément, et, dès le début de 1936, aucun doute ne subsiste plus sur la totale indépendance du mouvement.

Eléments de bibliographie :

BAUDHUIN Fernand : « Histoire économique de la Belgique (Bruxelles, Bruylant, 1944, 2 vol., 433 et 493 p.). »

- BOUILLON Yves : « Rex ou la volonté d'action (Bruxelles, édit. Rex, 1936, 32 p.).
- BRASILLACH Robert : « Léon Degrelle et l'avenir de Rex » (Paris, Plon, 1936, 85 p.).
- Bulletin des Dirigeants de la Ligue des Travailleurs Chrétien* : « Ce que nous pensons de Rex » (novembre 1935, 79 p.).
- BUTTGENBACH André : « Le mouvement rexiste » (Bruxelles, Bruylant, 1937, 68 p.).
- DAYE Pierre : « Léon Degrelle et le rexisme » (Paris, Fayard, 1937, 253 p.).
- DE BECKER Raymond : « Le livre des vivants et des morts » (Bruxelles, La Toison d'Or, 1942, 289 p.).
- DEGRELLE Léon : « Les flamingants » (Louvain, L'Avant-Garde, 1928, 46 p.).
- DEGRELLE Léon : « Jeunes plumes et vieilles barbes de Belgique » (Louvain, L'Avant-Garde, 1928, 90 p.).
- DEGRELLE Léon : « Les grandes farces de Louvain » (Louvain, édit. Rex, 1930, 144 p.).
- DEGRELLE Léon : « Les taudis » (préface du ministre Heymans) (Louvain, édit. Rex, 1930, 61 p.).
- DEGRELLE Léon : « Les tristesses d'hier » (Louvain, édit. des jeunes auteurs, 1930).
- DEGRELLE Léon : « Furore teutonico ! » (Louvain, ACJB, 1930, 24 p.).
- DEGRELLE Léon : « Contre l'incinération. Va-t-on, chez nous, rôtir les morts ? » (Louvain, édit. Rex, 1931, 31 p.).
- DEGRELLE Léon : « Méditations sur Louis Boumal » (Louvain, édit. Rex, 1931, 134 p.).
- DEGRELLE Léon : « Les socialistes et la guerre scolaire » (Louvain, édit. Rex, 1931, 15 p.).
- DEGRELLE Léon : « Vive le Roi, pour le centenaire de notre dynastie » (Louvain, édit. Rex, 1931, 31 p.).
- DEGRELLE Léon : « Mes aventures au Mexique » (Paris, Louvain, Milan, édit. Rex, 1933, 94 p.).
- DEGRELLE Léon : « Prière à Notre Dame de la Sagesse » (Louvain, édit. Rex, 1934, 8 p.).
- DENIS Frédéric : « Rex est mort » (Bruxelles, édit. Labor, 1937, 130 p.).
- FONTAINE Pierre : « La lutte contre Rex » (Bruxelles, Le Rouge et le Noir, 1936, 48 p.).
- GALLIC Pierre : « Rex ou la révolte des jeunes » (Bruxelles, édit. Rex, 1936, 64 p.).
- GERADIN Amand : « Rex intime » (Liège, édit. Printing, 1936, 31 p.).
- HOYOIS Giovanni : « Mgr Picard et Degrelle » in *Revue Générale Belge* (novembre 1959).
- LEGROS Usmard : « Un homme, un chef, Léon Degrelle » (Bruxelles, édit. Rex, 1938, 237 p.).
- MEULENIJZER Victor : « Le coup de Courtrai » (Bruxelles, édit. Rex, 1942, 32 p.).
- MEULENIJZER Victor : « Les banksters : Philips, la dévaluation et le krach du Boerenbond » (Bruxelles, édit. Rex, 1942, 32 p.).
- NARVAEZ Louise : « Degrelle m'a dit » (Paris, Morel, 1961, 437 p.).

SINDIC Raphaël : « Apparitions en Flandre » (Louvain, édit. Rex, 1933, 16 p.).

STREEL José : « Les jeunes gens et la politique » (Louvain, édit. Rex, 1932, 30 p.).

VAUSSARD Maurice : « Histoire de la démocratie chrétienne » (Paris, édit. du Seuil, 1956, 333 p.).

de VROYLANDE Robert : « Quand Rex était petit » (Louvain, édit. Louvanis, 1936, 191 p.).

WEBER Eugen : « L'Action Française » (Paris, Stock, 1964, 651 p.).

Journaux : *Rex, Soirées, Vlan.*

